

Elaboration du Programme d'Action et de Prévention des Inondations

Comité du pilotage

25 novembre 2021

Ordre du jour

- Actions réalisées depuis le dernier Copil
- Synthèse de la consultation du public et des suites données
- Contenu du Dossier PAPI Canche finalisé
- Planning : le dépôt du dossier PAPI Canche et la procédure de labellisation

Ordre du jour

- Actions réalisées depuis le dernier Copil
- Synthèse de la consultation du public et des suites données
- Contenu du Dossier PAPI Canche finalisé
- Planning : le dépôt du dossier PAPI Canche et la procédure de labellisation

Actions réalisées depuis le dernier copil

- Finalisation des fiches actions
- Actualisation de la justification économique des actions de l'axe VI au regard du programme final
- Rédaction des rapports de présentation :
 - de la stratégie du PAPI
 - du programme d'actions
 - de l'étude des solutions alternatives aux travaux structurels
 - de l'intégration du risque inondation dans l'urbanisme
 - du résumé non technique
- Recueil des lettres d'intention des maîtres d'ouvrages des actions
- Recueil des lettres d'engagement des co-financeurs
- Commissions géographiques
- Consultation du public
- Amendement des documents suite à la consultation du public

→ **Production d'un dossier PAPI Canche « martyr »**

Dossier amendé suite aux remarques DDTM + DREAL, Cotech

→ **Dossier transmis préalablement au présent Comité de pilotage**

Ordre du jour

- Actions réalisées depuis le dernier Copil
- Synthèse de la consultation du public et des suites données
- Contenu du Dossier PAPI Canche finalisé
- Planning : le dépôt du dossier PAPI Canche et la procédure de labellisation

Concertation du public

Mai – juillet 2021

Proposition de visuel ajouté en entête de fiche action pour rendre compte de la concertation publique, menée en juin et juillet 2021, sur le PAPI de la Canche.



**Fiche action validée
par les participants à la
concertation publique**

Propositions des participants à la concertation publique du PAPI Canche qui correspondent à des fiches actions existantes dans le programme d'action du PAPI Canche.

18 fiches actions concernées



**Fiche action complétée
par les participants à la
concertation publique**

Propositions des participants à la concertation publique du PAPI Canche qui précisent et complètent des fiches actions existantes dans le programme d'action du PAPI Canche.

8 fiches actions concernées



**Fiche action proposée
par les participants à la
concertation publique**

Propositions des participants à la concertation publique du PAPI Canche qui correspondent à des fiches actions qui n'existent pas dans le programme d'action du PAPI Canche, mais dont la pertinence permet la création d'une nouvelle fiche action.

1 fiche action concernée

Concertation du public

Proposition de création d'une nouvelle fiche action

Axe III : L'alerte et la gestion de crise

Fiche action proposée par les participants à la concertation publique

Fiche action n°III.4 : Créer un groupe de réflexion pour la mutualisation des moyens communaux et intercommunaux pour la gestion de crise

Intitulé et objectif de l'action :
Cette action s'inscrit dans l'Orientation 12 du PGRI Développer et renforcer les outils d'alerte et de gestion de crise pour limiter les conséquences négatives des inondations sur les personnes, les biens et la continuité des services et des activités.

Description de l'action :
Réunir un groupe technique de réflexion par trimestre, pour étudier les modalités de mutualisation des moyens et du matériels déployés par les communes lors d'événements nécessitant le déclenchement des PCS.

Il s'agit de constituer un lieu d'échanges d'expériences qui réunit 3 ou 4 fois par an :

- Des acteurs de la gestion de crise ;
- Les EPCI du PAPI Canche ;
- Du porteur du projet du PAPI.

Les points suivants pourront être abordés :

- Définition des secteurs d'interventions
- Définition des moyens et du matériel mutualisés
- Définition des modalités de distribution et de mise à disposition

Territoire concerné :
Périmètre PAPI Canche

Modalités de mise en œuvre :
Maître d'ouvrage de l'action : Sycméa

Modalités de pilotage, de concertation, de suivi : animation et pilotage par le Sycméa,
Opérations de communication consacrées à cette action :

Échéancier prévisionnel :

Début : 2022							Fin : 2027	
2022	2023	2024	2025	2026	2027			

Plan de financement :
Montant global de l'action : montant intégré dans l'action n° 0-1 : « Animer, coordonner et suivre le PAPI »

Indicateurs de suivi / réussite :

- Nombre de réunions organisées
- Nombre de sujets traités

Ordre du jour

- Actions réalisées depuis le dernier Copil
- Synthèse de la consultation du public et des suites données
- Contenu du Dossier PAPI Canche finalisé
- Planning : le dépôt du dossier PAPI Canche et la procédure de labellisation

Contenu du Dossier PAPI Canche finalisé

- ✓ Rapport principal, mentionnant :
 - Le périmètre du programme et le porteur du projet
 - Le diagnostic approfondi du territoire
 - La stratégie du PAPI
 - Le programme d'actions (dont ACB pour l'axe VI)
 - L'analyse environnementale des actions de l'axe VI (et VII)
 - L'organisation de la gouvernance du projet (pilotage, concertation)
 - Le plan de financement du programme d'actions
 - La synthèse des observations du public et les suites apportées
- ✓ Fiches actions
- ✓ Résumé non technique
- ✓ Lettres d'intention des maîtres d'ouvrages
- ✓ Lettres d'engagement des co-financeurs
- ✓ Projet de convention PAPI

La stratégie du PAPI Canche

Une stratégie graduelle à différents horizons temporels

Objectifs transversaux

- Se préparer à faire face aux inondations
- Réduire les aléas

Objectifs

Objectifs à court terme (d'ici 3 ans)

Améliorer la prévention et affiner certaines connaissances

- Sensibiliser au risque
- Se préparer à faire face aux inondations
- Affiner certaines connaissances
- Agir sur la genèse des inondations

Axes I, II, III, IV, V

Objectifs à moyen terme (d'ici 6 ans)

Capitaliser les réalisations de la 1^{ère} phase du PAPI

- Réduire les aléas de façon proportionnée aux enjeux
- Développer le suivi et l'alerte aux crues
- Limiter le ruissellement

Axes II et VI

Objectifs à long terme (>6ans)

Améliorer la résilience du territoire en intégrant le changement climatique

- Réduire massivement la vulnérabilité du territoire
- Rendre la protection de la basse vallée pérenne

Axes V et VII

La stratégie du PAPI Canche

Une stratégie graduelle selon la nature et l'intensité de l'aléa

Objectifs sur les crues fréquentes (10 à 30 ans)

- Aménagements structurels visant à protéger contre les inondations par débordement et ruissellement (ouvrages de rétention, bandes enherbées)

Axe VI

Objectifs sur les crues moyennes y compris changement climatique (100 ans)

- Protection maritime (basse vallée de la Canche)
- Réduction de la vulnérabilité des bâtiments par des adaptations individuelles
- Aménagement durable du territoire (documents de planification et d'urbanisme)

Axes I, IV et V

Objectifs sur les crues extrêmes

- Préparation à la gestion de crise

Axe III

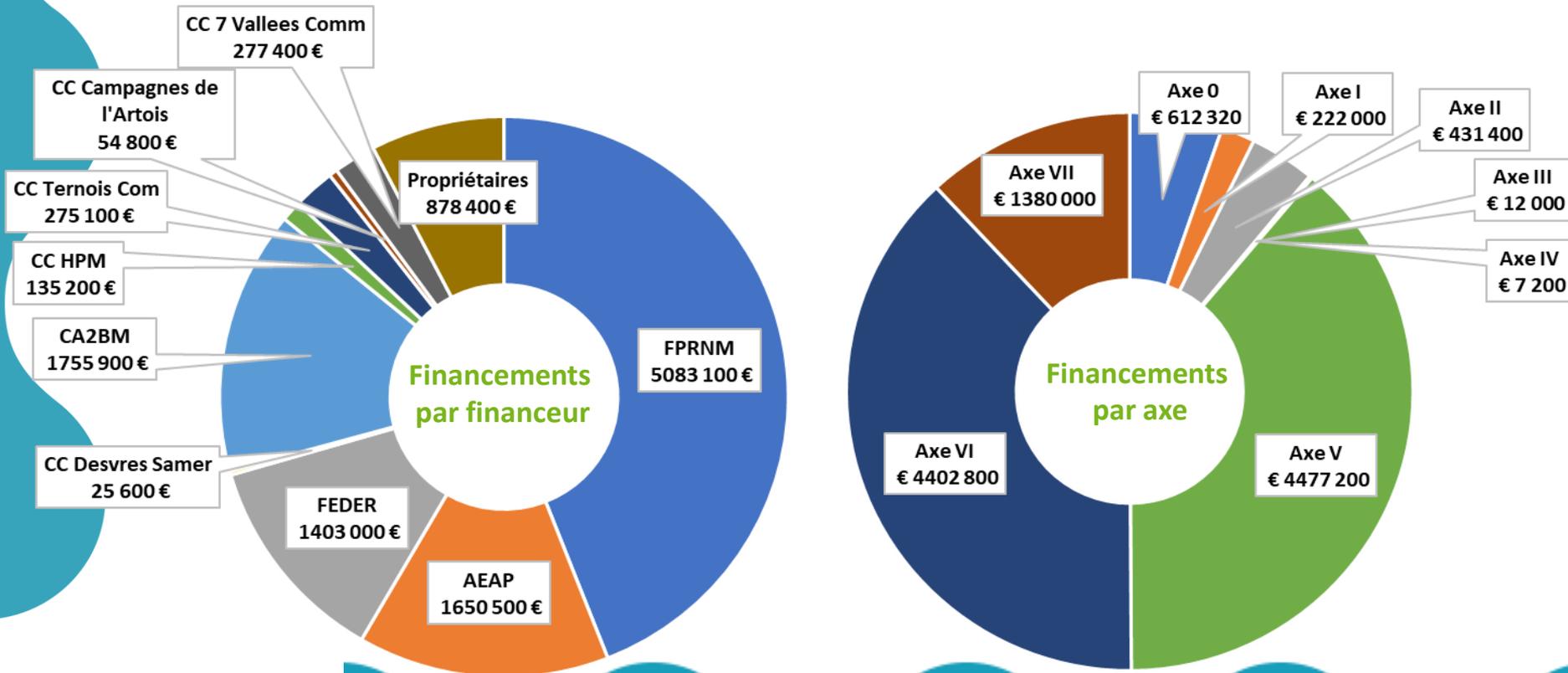
Un programme de 11.5 millions sur 6 ans

7 axes

47 actions

11.5 millions d'euros

6 ans



Ordre du jour

- Actions réalisées depuis le dernier Copil
- Synthèse de la consultation du public et des suites données
- Contenu du Dossier PAPI Canche finalisé
- **Planning : le dépôt du dossier PAPI Canche et la procédure de labellisation**

Planning : du dépôt à la labellisation du dossier

- **Dépôt du dossier : décembre 2021**
 - Délais de validation du dossier : 4 mois
 - 1 mois pour la complétude,
 - 1 mois pour l'avis des services,
 - 2 mois pour l'instruction
 - Réunion de la Commission inondation , avec présentation orale du dossier par le Symcéc
- Démarrage possible du PAPI Canche en avril 2022

Merci pour votre attention